

quand ils ne comprennent pas leurs intentions.

Excellent précepte qui aurait évité à Mgr Fabre bien des ennuis, s'il l'eût suivi lorsque les délégués du *Canada-Revue* sont venus lui offrir la soumission en échange de réformes raisonnables et salutaires pour le clergé lui-même.

Le plus beau passage de cette lettre est certainement celui qui a trait aux paroles prononcées par l'honorable M. Laurier devant le parlement, paroles qui ont fourni le texte des déclamations échevelées de l'évêque de Trois-Rivières.

M. Laurier, on s'en souvient, avait proclamé qu'il plaçait le salut de l'Etat au-dessus des considérations de foi ou de doctrines religieuses.

“ Salus populi suprema lex esto ”, telle fut la devise du grand chef canadien aux dernières élections, et cette doctrine triomphale et triomphante, l'éminent théologien romain la place en vedette avec une vigueur vengeresse :

“ Cela, dit-il, l'honnêteté l'exige, la patrie suppliante le demande, l'intérêt public et particulier l'ordonne, l'honneur de l'Eglise l'impose et Dieu même en fait une loi suprême ”.

Mgr Lazzareschi va donc plus loin que les philosophes ; il affirme que

“ Le salut de l'Etat est la loi suprême de Dieu ”.

Pour un admirateur de M. Laurier, aussi convaincu et aussi dévoué que l'est M. David, voilà une déclaration qui compense bien des déboires.

Nous le félicitons de l'avoir provoquée.

Mais cette médaille a son revers et son revers pèera douloureusement sur l'exubérant patriotisme du Père des Patriotes.

Mgr Lazzareschi, pour être conséquent avec la maxime que nous venons de signa-

ler, ne pouvait pas faire autrement que de condamner l'insurrection.

Proclamant la loi suprême et divine du salut de l'Etat, il devait désapprouver la rébellion.

Affirmant la légalité et la légitimité du suffrage universel, pouvait-il ne pas flétrir l'appel aux armes ?

C'était logique, nos sympathies dûssent-elles en souffrir.

Mais peut-on aussi attendre autre chose d'un prélat vivant dans l'atmosphère de conciliation et respect des pouvoirs qui s'émane du chef actuel de la catholicité, du Pape Léon XIII ?

Pourrait-on admettre qu'un de ses disciples, celui que le Saint-Père déléguait à Trente en disant : “ Je vous donne la perle du clergé romain ”, oubliât en parlant au Canada les grandes leçons de soumission, que Léon XIII adresse aux catholiques de France en face de ce que ceux-ci appellent des spoliations et des persécutions de républicains ?

Après avoir entendu cette voix infallible dire aux révoltés : “ Soumettez-vous et ralliez-vous, pour ne pas troubler la France dans sa marche civilisatrice,” comment admettre que les vexations anglaises et protestantes des bureaucrates valaient la peine d'arrêter, fût-ce même un jour, la marche du Canada vers les destinées que Dieu lui réservait dans sa puissante sagesse ?

Mais aussi, quelle effroyable leçon à méditer pour ce petit évêque brouillon de St-Boniface qui menace de troubler le pays !

“ Arrière ! dit Mgr Lazzareschi, les conflits civils qui n'ont jamais rien apporté de bon à la société ! Arrière les dissensions, l'insubordination, les révoltes, qui sont la mort des sociétés et la ruine de leur bien-être ! ”

Voilà les paroles enflammées dans les